Étape 1 – Planification

Outil 1.2.2 – Mobilisation
des parties prenantes

Activité 1.2 – Gérer les parties prenantes

Sous-activité 1.2.2 – Mobiliser les parties prenantes

|  |
| --- |
| EN BREF, AVEC CET OUTIL… |
| * **Partie 1 – Arguments de mobilisation selon les parties prenantes** : Développer un argumentaire pour sensibiliser, convaincre et mobiliser chacune des parties prenantes (PP) à l’aide d’arguments adaptés aux publics cibles identifiés dans l’Outil 1.2.1 – Tableau d’identification des parties prenantes.
* **Partie 2 – Réunir les parties prenantes** : Organiser des rencontres de mobilisation des PP autour du projet de feuille de route (FDR) régionale en économie circulaire (EC). Présenter les arguments de la partie 1. Identifier des ambassadeurs et des alliés du projet.
 |

|  |
| --- |
| FONCTIONNEMENT DE L’OUTIL |
| Le modèle propose des portions de texte générique qui ne s’appliquent pas nécessairement au contexte régional. Adapter le modèle en ajoutant des arguments propres au territoire ou en supprimant les sections non pertinentes. |

Partie 1
Arguments de mobilisation selon les parties prenantes

Pour rallier les PP, l’**Équipe de projet** sélectionne les arguments les plus appropriés pour répondre aux besoins du contexte régional. Cette sensibilisation personnalisée est une activité réalisée en vue d’inciter les PP à joindre le projet d’élaboration et de mise en œuvre de la FDR régionale en EC.

**Publics cibles et parties prenantes (exemples) :**

1. Représentants municipaux et élus locaux
2. Organismes de développement économique (ODE)
3. Organismes environnementaux et organismes sociaux
4. Représentants d’industries, de commerces et d’institutions (ICI)
5. Citoyens
6. Secteur financier
7. Secteur de l’éducation
8. Toute autre partie prenante sélectionnée

|  |
| --- |
| **Autre référence utile****Annexe I****Messages clés généraux et exemples de messages clés selon les parties prenantes et le secteur d’activité** |

**Arguments sur l’économie circulaire selon les parties prenantes**

REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX ET ÉLUS LOCAUX

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Arguments économiques | Arguments environnementaux | Arguments sociaux |
| * Dynamiser des territoires, être un facteur d’attractivité.
* Réduire le coût des collectes municipales des matières résiduelles.
* Réduire la dépendance des entreprises de la région envers les fournisseurs extérieurs.
* Développer de la résilience industrielle par des synergies complémentaires entre organisations (p. ex. symbiose).
* Mettre en réseau et faire collaborer les PP locales.
* Développer des compétences et des savoir-faire uniques.
 | * Réduire la pollution des systèmes environnementaux de la région (p. ex. l’eau, les sols, l’air).
* Réduire l’élimination des matières résiduelles et les redevances exigées en vertu du *Règlement sur les redevances exigibles pour l’élimination de matières résiduelles.*
* Accroître la réduction à la source, le réemploi et le recyclage des matières résiduelles.
* Réduire les rejets, le gaspillage et l’épuisement des ressources.
* S’approvisionner en matières premières en circuit court.
* Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).
 | * Conserver ou créer des emplois locaux difficilement délocalisables grâce aux activités liées à l’EC.
* Favoriser le bien-être des individus et des collectivités.
* Favoriser l’émergence d’initiatives et de réseaux citoyens.
 |

ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Arguments économiques | Arguments environnementaux | Arguments sociaux |
| * Stimuler la croissance économique locale grâce à la mise en œuvre des stratégies de l’EC.
* Développer des entreprises basées sur les stratégies d’EC.
* Optimiser l’utilisation des ressources à l’échelle territoriale.
* Réduire la dépendance des organisations envers les fournisseurs extérieurs.
 | * S’approvisionner en circuit court.
* Réduire les rejets, le gaspillage et l’épuisement des ressources.
* Réduire les émissions de GES.
 | * Offrir un environnement propice au développement de l’économie sociale dans la région.
* Favoriser le rayonnement de la région.
* Maintenir ou créer des emplois de qualité.
* Conserver le capital de ressources et le transformer sur le territoire.
 |

ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX ET ORGANISMES SOCIAUX

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Arguments économiques | Arguments environnementaux | Arguments sociaux |
| * Concilier le développement local et la préservation de l’environnement.
* Réduire la quantité de matières résiduelles générées et mettre fin au gaspillage de ressources.
* Assurer la représentation et la pleine participation de l’économie sociale dans la transition vers l’EC.
* Favoriser l’exploitation durable des ressources du territoire, et donc leur préservation et leur valorisation dans l’économie.
 | * Réduire l’élimination des matières résiduelles.
* S’approvisionner en matières premières en circuit court.
* Réduire l’émission de GES liée aux chaînes d’approvisionnement et à la distribution hors territoire (transport, manutention).
* Réduire les pertes de matières et l’épuisement des ressources.
* Réduire la pollution des systèmes environnementaux (p. ex. l’eau, les sols, l’air).
 | * Conserver ou créer des emplois locaux difficilement délocalisables grâce aux activités liées à l’EC.
* Développer l’acceptabilité sociale des activités industrielles du territoire.
* Favoriser la création et le développement d’entreprises d’insertion sociale qui offrent du travail adapté aux personnes vivant avec des limitations fonctionnelles.
* Favoriser le bien-être des individus.
* Favoriser l’émergence d’initiatives et de réseaux citoyens.
 |

REPRÉSENTANTS D’INDUSTRIES, DE COMMERCES ET D’INSTITUTIONS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Arguments économiques | Arguments environnementaux | Arguments sociaux |
| * Développer une meilleure résilience face à la volatilité des prix des matières premières.
* Sécuriser les approvisionnements.
* Réduire les coûts des intrants et les coûts de production.
* Obtenir de nouvelles sources de profits, de nouveaux marchés.
* Obtenir un avantage compétitif.
* Bénéficier d’une meilleure efficacité, optimisation et innovation.
* Renforcer l’organisation par les activités de services (logistique inverse, réparation, reconditionnement, remise à neuf, location).
* Améliorer la relation client et la fidélisation (p. ex. économie de la fonctionnalité et de la coopération).
* Maîtriser davantage le cycle de vie des produits.
 | * Mettre en place des boucles courtes pour l’approvisionnement et la distribution.
* Réduire l’élimination des matières résiduelles.
* Réduire l’émission de GES.
* Améliorer l’image environnementale de l’organisation.
* Favoriser des modèles d’affaires basés sur l’économie de la fonctionnalité et de la coopération.
 | * Conserver ou créer des emplois locaux difficilement délocalisables grâce aux activités liées à l’EC.
* Participer au développement social et culturel du territoire.
* Accroître la mobilisation des employés.
* Collaborer avec d’autres PP de la région.
* Susciter un sentiment de fierté et d’appartenance à l’organisation.
 |

CITOYENS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Arguments économiques | Arguments environnementaux | Arguments sociaux |
| * Faire des économies et développer de nouvelles sources de revenus (p. ex. vente, partage, location).
* Éviter un investissement initial élevé en optant pour la location ou le partage, plutôt que l’achat.
* Avoir accès à des services innovants et souvent moins dispendieux.
* Obtenir plusieurs options contractuelles de consommation (p. ex. plus de choix, plus de commodités).
 | * Diminuer l’obsolescence (produits réutilisables, réparables ou durables).
* Réduire les nuisances liées à la gestion des matières résiduelles.
 | * Favoriser la mise en réseau et la collaboration entre les personnes.
* Améliorer certains aspects de la santé (p. ex. agriculture biologique).
* Mettre en place des changements augmentant le bien-être et le confort (p. ex. transport collectif, espaces de vie communautaire partagés).
 |

SECTEUR FINANCIER

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Arguments économiques | Arguments environnementaux | Arguments sociaux |
| * Développer des outils d’écofiscalité et des programmes permettant d’investir plus facilement dans l’EC (p. ex. fonds et portefeuilles d’investissement).
* Assurer la durabilité des projets qui obtiennent du financement.
 | * Intégrer des critères de circularité dans l’analyse des risques et de leur incidence sur la valeur des placements à long terme.
 | * Améliorer l’accès à du financement pour des projets d’EC.
 |

SECTEUR DE L’ÉDUCATION

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Arguments économiques | Arguments environnementaux | Arguments sociaux |
| * Développer de nouvelles compétences et expertises.
* Créer de la formation pour les métiers de l’EC.
 | * Mettre en œuvre l’EC à l’échelle institutionnelle.
* Développer de nouveaux moyens pédagogiques hybrides et plus sobres en carbone (p. ex. formation à distance).
 | * Développer la relève d’une main-d’œuvre complémentaire et difficilement délocalisable.
* Sensibiliser la population aux bénéfices de l’EC.
 |

AUTRES PARTIES PRENANTES

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Arguments économiques | Arguments environnementaux | Arguments sociaux |
| * Commencer le texte ici
 | * Commencer le texte ici
 | * Commencer le texte ici
 |

Partie 2
Réunir les parties prenantes

Dans la partie 2 de cet outil de mobilisation des PP, l’**Équipe de projet** organise des rencontres avec les PP afin de les impliquer progressivement dans le projet de FDR. Ces rencontres préliminaires peuvent facilement être réalisées à distance, en mode virtuel. La durée et les modalités des rencontres peuvent être ajustées selon les objectifs visés et les PP à rejoindre.

En plus des objectifs généraux, **ajouter des sous-objectifs** pour identifier les sujets à mettre à l’ordre du jour et les moyens de les aborder. Par exemple :

* **Premier contact :** Pour un premier contact, privilégier les activités d’information et de sensibilisation. Vulgariser les concepts en les illustrant à l’aide d’exemples locaux. Être à l’écoute des besoins des PP et s’informer des projets apparentés sur le territoire. Utiliser l’Outil 1.3.2 – Schémas, définitions et exemples pour ajouter du contenu de base à ces rencontres.
* **Engagement :** Pour une rencontre avec des PP déjà avisées, opter pour des séances de travail collectif permettant de préciser concrètement l’engagement des PP. Identifier les points de contact entre la FDR et les projets locaux apparentés.

Exemples de sous-objectifs pour une rencontre de type « Engagement des parties prenantes » :

* Faciliter les échanges et la collaboration entre les PP du territoire.
* Connaître la vision et les attentes des PP en lien avec l’EC et la FDR.
* Expliquer aux PP les prochaines étapes et préciser les attentes mutuelles.

EXEMPLE DE DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE « ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES »

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Durée | Activités | Sujet et moyens |
| **10 min** | Brise-glace | Animer une activité brise-glace pour faciliter les contacts et faire connaissance avec les PP.Exemples d’activités brise-glace : <https://atelier-collaboratif.com/index.php> |
| **10 min** | Objectifs et livrables | Présenter les objectifs de la rencontre et les livrables. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Durée | Activités | Sujet et moyens |
| **30 min** | Présentation du projet de FDR | Faire une introduction à l’EC et ses stratégies en utilisant des exemples locaux. Faire témoigner des entreprises ou des organisations de la région.Présenter la méthodologie, les objectifs, les grandes étapes, le budget, l’échéancier et les partenaires du projet de FDR, de son élaboration à sa mise en œuvre.Expliquer pourquoi il est essentiel que les PP s’impliquent et contribuent concrètement à la mise en place de la FDR.Utiliser les messages clés appropriés, en utilisant l’argumentaire préparé selon les PP. |
| **45 min** | Séance de travail collectif | Animer une séance de travail collectif dont le but est de relever les besoins et les attentes mutuelles, et de trouver des points de contact entre le projet de FDR et les actions territoriales.Exemples d’ateliers collaboratifs : <https://atelier-collaboratif.com/partager-la-vision.php> |
| **30 min** | Prochaines étapes et engagement des PP | Présenter et expliquer les prochaines étapes du projet.Discuter des différentes modalités d’engagement possibles dans le projet pour répondre aux différentes attentes des PP.Co-créer des formules d’engagement qui répondent aux besoins des PP (p. ex. en considérant leurs ressources limitées ou leurs besoins précis en matière de reddition de compte).Expliciter et décrire les rôles et responsabilités des PP qui souhaitent s’impliquer dans le projet de FDR (p. ex. membre du **Comité consultatif** [**CC**] ou d’un **Sous-comité technique [SCT]**, **Organisation engagée,** territoire pilote, collaborateur de l’**Équipe de projet**).Discuter avec les PP de leur niveau d’engagement et des ressources nécessaires (p. ex. temps, ressources humaines, financières, matérielles). Consolider ultérieurement cet engagement lorsque les ressources dont disposent les PP pour le projet seront confirmées. |
| **5 min** | Fermeture | Conclure la rencontre et rappeler les prochaines étapes. |
| **Total ≈ 2 h** | Fin de la rencontre | RemerciementsRéseautage informel |

RÉFÉRENCES

**CERCLE COMMUNICATION DU PÔLE QUÉBÉCOIS DE CONCERTATION SUR L’ÉCONOMIE CIRCULAIRE, RECYC-QUÉBEC**. Mai 2021. *Messages clés sur le rôle de l’économie circulaire dans la relance économique.* Document interne.

**CERCLE COMMUNICATION DU PÔLE QUÉBÉCOIS DE CONCERTATION SUR L’ÉCONOMIE CIRCULAIRE, RECYC-QUÉBEC**. Janvier 2020. *Plan de communication sur l’économie circulaire 2020-2022*. Document interne.

**GERVAIS**, H. 2021. *Retombées de l’économie circulaire.* Présentation PowerPoint. Cours ENV 832 – Économie circulaire appliquée, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, Université de Sherbrooke.

ANNEXE I

Messages clés généraux et exemples de messages clés selon les parties prenantes et le secteur d’activité

MESSAGES CLÉS GÉNÉRAUX

* L’EC est un outil concret et innovant pour se positionner en tant que leader environnemental et économique sur la scène locale, nationale et internationale.
* L’EC est une réponse aux attentes et aux exigences du public et des grands acheteurs en matière de consommation et d’approvisionnement responsables.
* L’EC contribue au dynamisme des régions et à la mise en réseau des PP sur les territoires. Elle permet de mobiliser les forces locales pour résoudre des enjeux communs.
	+ Par exemple, symbioses industrielles dans les différentes régions du Québec, communauté Synergie Québec.
* La transition/relance/transformation économique du Québec doit intégrer le développement de l’EC, un système de production, d’échange et de consommation permettant :
	+ D’optimiser les systèmes existants.
	+ De mieux gérer les ressources et de réduire les risques d’approvisionnement.
	+ D’augmenter la performance, la compétitivité et la résilience des entreprises.
	+ De renforcer l’autonomie économique de la région ou du Québec par des circuits de distribution courts et locaux et, ainsi, de réduire la dépendance aux marchés extérieurs.
* L’EC renforce l’économie locale tout en accélérant la transition écologique.
* L’EC permet de diminuer l’empreinte environnementale, notamment les émissions de GES, en réduisant et en optimisant l’utilisation des ressources.
* Ce nouveau modèle économique permet à la fois de réduire la pression sur les ressources, d’accroître le PIB, de créer des emplois locaux et de réduire significativement les émissions de GES.
* L’EC a la capacité de satisfaire la recherche de sobriété, de résilience et de plus grande autonomie visée dans le contexte de la crise climatique.
* De nombreuses opportunités de financement sont offertes aux organisations pour les soutenir dans l’intégration de stratégies d’EC à leur modèle d’affaires.
* L’EC favorise les démarches d’innovation, notamment par l’écoconception, et peut ainsi contribuer à la réduction des coûts de production et d’approvisionnement pour les entreprises.
* Plusieurs modèles d’affaires et stratégies d’EC, comme l’économie de partage, l’approvisionnement responsable, la réparation ou la symbiose industrielle, favorisent un développement économique local, faisant de la proximité des chaînes de valeur un facteur clé de performance, de maintien et de création d’emplois locaux de qualité.

MESSAGES CLÉS SELON LES PARTIES PRENANTES ET LE SECTEUR D’ACTIVITÉ

|  |  |
| --- | --- |
| Élus municipaux | L’EC rend le territoire unique et attire de nouvelles entreprises dynamiques.L’EC est un levier indispensable au développement économique local du 21esiècle.L’EC est au service des citoyens et crée une dynamique de collaboration dans la communauté.L’EC stimule la main-d’œuvre, crée de l’innovation et du dynamisme sur le territoire.L’EC crée de la valeur environnementale, sociale et économique, pour le bien-être des citoyens. |
| Professionnels en environnement et gestion des matières résiduelles (GMR) | L’EC optimise l’utilisation des ressources sur le territoire, une formule gagnante pour l’environnement, les entreprises locales et les citoyens.L’EC réduit les coûts d’élimination des matières résiduelles. |
| Professionnels en développement économique | L’EC crée des opportunités d’affaires indispensables au développement économique local.L’EC propose des modèles d’affaires innovants qui répondent aux besoins du marché actuel et futur.Les professionnels du développement économique ne peuvent pas ignorer cette nouvelle tendance, qui dessert mieux les entreprises.L’EC, ça vaut le coût de s’y intéresser. Ça rapporte. C’est payant. Elle représente un avantage concurrentiel pour les entreprises qui y adhèrent. |
| Secteur de la construction, rénovation, démolition (CRD) | L’EC est une source d’innovation, tout en permettant d’optimiser les coûts.L’EC permet de donner une deuxième vie aux matériaux de construction.L’EC rallie toutes les PP du secteur CRD autour d’un objectif commun : faire plus et mieux avec moins. |
| Secteur agroalimentaire | Un produit alimentaire qui répond aux standards élevés des consommateurs tout en minimisant les coûts et les pertes pour les entreprises? C’est la promesse de l’EC.L’EC offre au secteur agroalimentaire trois avantages : mieux exploiter les ressources (efficacité matière), mieux produire (efficience industrielle) et contribuer au développement de l’économie locale (consolidation de l’écosystème d’affaires sur le territoire).L’EC permet d’optimiser les procédés et de réduire le gaspillage. |
| Secteur des plastiques | L’EC est une stratégie d’optimisation de la performance pour les entreprises, tant au plan économique qu’environnemental.L’EC est une solution concrète pour innover, faire des gains et réduire les rejets.L’EC contribue à donner une meilleure image à l’industrie des plastiques. |